



Martigues, le 13 Juin 2019

Aux membres de la CSS
SUEZ RV MEDITERANNEE à Entraigues
(Liste des destinataires in fine)

Objet : Réunion commission de suivi de site de SUEZ RV MEDITERANNEE (SITA SUD) à Entraigues

Madame, Monsieur,

Nous vous convions à la prochaine réunion de la commission de suivi de site (CSS) de SUEZ RV MEDITERANNEE (SITA SUD) à Entraigues le :

Vendredi 28 juin 2019 à 10 h 00
à la salle du Conseil Municipal de la Mairie d'Entraigues

L'ordre du jour sera le suivant :

- Quorum
- Approbation du dernier CR du 04/09/2018
- Présentation du rapport annuel 2018
- Visites d'inspection 2018
- Nuisances olfactives
- Demande de report d'un an de la diminution de la capacité de stockage de 90 000 à 80 000 tonnes/an, suite à la fermeture de l'ISDND d'Orange
- Points divers
 - Renouvellement des membres de la CSS

Nous vous remercions de confirmer votre présence auprès du Cyprès par mail à fflorentino@cypres.org ou par téléphone au 04 42 13 01 00.

Pour des questions de quorum si vous ne pouvez pas assister à la réunion, vous avez la possibilité de vous faire représenter par votre suppléant ou un autre membre de votre collège désigné dans l'arrêté préfectoral. Dans ce dernier cas, le formulaire « mandat » mis en pièce jointe est à nous retourner (les modalités y sont spécifiées).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Secrétaire de la CSS



Michel SACHER
Directeur du Cyprès

- Arrêté Préfectoral de composition du 27/11/2018
- Rapport annuel d'activité 2018
- Mandat

Liste des destinataires : Membres titulaires Arrêté Préfectoral du 27 Novembre 2018

Présidence

- ✓ Préfecture de Vaucluse Monsieur le préfet ou son représentant
-

Collège Administrations de l'état

- ✓ Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) Monsieur le directeur départemental ou son représentant
- ✓ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) UT de Vaucluse Madame la directrice régionale ou son représentant
- ✓ Direction Départementale des Territoires de Vaucluse (DDT) Madame la directrice ou son représentant
- ✓ Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Vaucluse Madame la déléguée territoriale ou son représentant
- ✓ Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation du Travail et de l'Emploi PACA (DIRECCTE) Monsieur le directeur régional
-

Collège des collectivités territoriales

- ✓ SIDOMRA Monsieur Joël GUIN
- ✓ Commune d'Entraigues sur la Sorgue Monsieur Guy MOUREAU
- ✓ Commune de Vedène Madame Karine DAVID
- ✓ Commune de Saint Saturnin lès Avignon Monsieur Rémy COUSTON
- ✓ Commune du Thor Madame Estelle SCHNEIDER
- ✓ Commune de Velleron Monsieur RICHARD
- ✓ Commune de Pernes les Fontaines Monsieur Bernard GAINTRAND
- ✓ Commune de Jonquerettes Monsieur Gilbert CHAZAL
-

Collège riverains ou associations de protection de l'environnement

- ✓ Association « France Nature Environnement Vaucluse » Monsieur Jean-Paul BONNEAU
- ✓ Association « Saint-Sat' Environnement » Madame Florence JEAN
- ✓ Association « Environnement Entraigues » Monsieur Jacques LAVESQUE
- ✓ Association de l'Ecole buissonnière » Monsieur Gabriel MASSE
- ✓ Association de défense de l'environnement du cadre de vie d'Entraigues Madame Magali ANTIC
- ✓ Association des riverains de la Trévouse Monsieur Didier BROSSET
- ✓ Association de protection et de défense des quartiers Nord du Pont de la Pierre (APQNPE) Monsieur Jean-Noël BOUILLAGUET
-

Collège de l'exploitant

- ✓ SITA SUD Monsieur Jérôme VIVIER
-

Collège des salariés

- ✓ SITA SUD Madame Anne-Marie PRIEUR
-

Personne qualifiée

- ✓ Conseil Régional Monsieur le Président ou son représentant
- ✓ Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse Monsieur le chef du service ou son représentant
- ✓ Atmo Sud Monsieur le Directeur ou son représentant

MANDAT - BON POUR POUVOIR

Conformément à l'article II b « Suppléances et mandats » du règlement intérieur de la Commission de Suivi de SUEZ RV MEDITERANNEE à Entraigues

- *Lorsqu'il n'est pas suppléé un membre de la commission peut donner mandat à un autre membre du même collège*
- *Nul ne peut détenir plus de deux mandats (en plus de sa propre voix)*
- *Le mandat est obligatoirement remis au secrétariat ou au président au plus tard en début de séance*

Je soussigné(e)

représentant de

du collège

donne pouvoir à

représentant de

du collègue

à l'effet de me représenter et de voter à :

*la Commission de Suivi de Sites (CSS) de SUEZ RV MEDITERANNEE (SITA SUD) à Entraigues :
Vendredi 28 juin 2019 à 10 h 00
à la salle du Conseil Municipal de la Mairie d'Entraigues*

Fait le :

Signature :